



**C.A.P.C. n°1**  
Vous pouvez compter  
sur notre expertise !

**Le syndicat des cadres et des personnels d'encadrement de la Douane**

**POUR LA DEFENSE DES CADRES ET LA DIVERSITE SYNDICALE**

« L'avenir ce n'est pas ce qui va nous arriver, c'est ce que nous allons faire » H. Bergson

## **Pourquoi voter CGC-Douanes ?**

La création de **CGC-Douanes** en 2011 a été motivée par la volonté de défendre les agents exerçant des responsabilités depuis l'inspecteur jusqu'à l'administrateur général afin que celui-ci soit valorisé à la mesure de son investissement et associé à l'élaboration des réformes qu'il est chargé de mettre en œuvre.

**CGC-Douanes** est composé de cadres de terrain qui connaissent la réalité de vos métiers et non pas que de permanents syndicaux qui en ont une image parfois distanciée.

Ouvert au dialogue, **CGC-Douanes** est un syndicat de propositions et de réflexions. Il privilégie la participation à l'opposition systématique et la concertation à la contestation permanente, en

rejetant toute mesure qui serait défavorable aux intérêts des cadres. Son action vise à garantir l'équilibre des perspectives de carrière offertes aux cadres originaires des 2 voies, qualifiées de « courte » et de « longue », pour que chacun y trouve son compte !

Parce que les syndicats douaniers sont trop souvent concentrés sur leurs problématiques particulières, ils oublient qu'ils font partie d'un grand ministère, Bercy, auquel **CGC-Douanes** revendique fortement son appartenance. Votre syndicat porte ainsi une attention soutenue aux mesures prises dans les autres directions et autres ministères (Intérieur, fonction publique...) qui peuvent impacter notre administration.

## **Ce qui a été fait entre 2011 et 2014**

**Jeune syndicat, CGC-Douanes peut déjà présenter un bilan très positif sur la dernière mandature :**

Ayant présenté des candidats dans chacune des CAP de la catégorie A, notre syndicat a obtenu des sièges dès sa première participation aux élections (en IP et DSD). Il a participé activement aux CAP ainsi qu'aux instances de commandement pour les promotions dans l'emploi d'administrateur. Il a ainsi assuré une certaine diversité dans des CAP où il n'y avait jusque là qu'uniformité.

**CGC-Douanes** y a défendu courageusement ses positions en assurant la défense de ses adhérents mais aussi de tous ceux qui avaient besoin d'un légitime soutien. Elle a publié rapidement des **comptes rendus sans langue de bois** et a aussi défendu des collègues qu'elle estimait injustement mis à l'écart.

**CGC-Douanes** a été reçue par de nombreux **parlementaires** dans le cadre de propositions de loi sur lesquelles elle a pu influencer.

Elle a été invitée par Bercy et la direction générale dans le cadre d'audiences bilatérales où elle a défendu un **point de vue souvent différent** de celui des autres OS, davantage tourné vers le qualitatif que le quantitatif.

Elle a aussi présenté son action dans les écoles (inspecteur-élèves, IP en formation...), participé aux élections à la Masse des douanes et réalisé de nombreux dossiers à la disposition de tous (carrières de la catégorie A, guide de la carrière dite « longue »)

Elle a été le seul syndicat à s'intéresser à la situation des **agents des douanes placés hors de notre administration** (mise à disposition, détachement, PNA...) de façon à ce qu'ils ne soient pas oubliés et que leur réintégration s'effectue dans les meilleures conditions.

# Les propositions pour les DSD / DPSD

## 1 - **Un accès plus lisible à l'emploi d'administrateur et des fonctions mieux définies**

- ▶ il est nécessaire de garantir aux primo-accédants aux fonctions d'administrateur une affectation sur des emplois de direction motivants et attractifs de nature à conforter une trajectoire managériale cohérente ;
- ▶ L'accès à l'emploi d'administrateur doit reposer sur la valorisation des acquis professionnels et des compétences managériales mais ne doit pas tenir exagérément compte de l'âge des candidats : il faudra revenir à des règles de gestion moins floues avec la définition d'une plage d'appel à l'issue de la sélection d'IP pour accéder à l'emploi d'administrateur.
- ▶ il convient de définir une véritable doctrine d'emploi du receveur régional (à quel moment dans la carrière, quel niveau d'emploi, quel positionnement dans les futures recettes interrégionales?)

## 2 - **Davantage de débouchés attractifs pour les DSD1 :**

- ▶ S'agissant des DSD1 méritants qui n'ont pas été promus administrateurs, CGC-Douanes revendique un déroulement de carrière plus attractif qui soit à la hauteur de leur investissement dans des fonctions à forte responsabilité. Un accès plus large et plus rapide au grade de DPSD est ainsi souhaitable. Il n'est pas logique que les fins de carrière dites « longues » soient parfois davantage récompensées (débouchés comptables) alors qu'elles n'impliquent pas les mêmes contraintes (mobilité, responsabilité, sélection professionnelle).
- ▶ CGC-Douanes a pris position afin que les conditions d'accès au grade de DSD1 soient mieux définies et donc plus justes. Outre la nécessité de tenir compte de l'ensemble de la carrière du cadre supérieur (depuis l'année de promotion au grade d'IP2 et non pas seulement de la date d'accès au grade de DSD2), notre syndicat revendique des critères plus objectifs qui valorisent davantage le mérite.

## 3 - **Halte à la démagogie et à la confusion :**

- ▶ L'écart de rémunération entre les catégories ne cesse de se réduire alors que la charge de travail des cadres augmente : il faut une revalorisation équilibrée de l'ensemble des catégories ;
- ▶ CGC-Douanes estime que les fonctions d'expertise doivent rester l'exception pour les cadres supérieurs : les fonctions d'IP, de DSD et d'administrateur doivent conserver un caractère hautement managérial et/ou concerner des missions à forts enjeux stratégiques.

## 4 - **Mieux prendre en compte les problématiques des cadres**

- ▶ Mieux prendre en compte les situations d'épuisement (syndrome du « burn out ») et assurer une défense des cadres régulièrement exposés à la critique ;
- ▶ Davantage de formation continue des cadres qui sont souvent moins formés que les agents qu'ils sont chargés d'encadrer faute de temps disponible.

### **Vos candidats du grade de DSD2**

Olivier GOURDON (chef divisionnaire - DR Paris Ouest)  
Karine CORBION CONRAD (Chef de POC - DR Paris Ouest)  
Myriam FERRANTE (chef de division - DED)  
Christophe BERTANI (Chef de POC - DR Orly)

### **Vos candidats du grade de DSD1**

Sylvie DENIS (administratrice des douanes - Receveuse régionale - DR Orly)  
Yvan CHAZALVIEL (DSD1 - DRI - Attaché douanier à Berlin)  
Arlette MOCHET (CSC 1 - Receveuse régionale - DR de Franche - Comté)  
Marc RICARD (DSD1 - Chef de BOP GRH - DR Pays de Loire)

**VOTER CGC-DOUANES, C'EST L'ASSURANCE QUE VOS  
PREOCCUPATIONS NE SERONT PAS MARGINALISEES !**